

7 SEPTEMBRE 2005

Question n° 1

Les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération définissent les limites à l'intérieur desquelles la ou les règles de conduite suivantes sont applicables :

- A - vitesse limitée à 50 km/h, sauf indication contraire,
- B - usage de l'avertisseur sonore autorisé uniquement en cas de danger immédiat,
- C - dépassement interdit à toutes les intersections,
- D - stationnement obligatoire sur le côté droit uniquement.

Question n° 2

Le stationnement est toujours interdit aux automobilistes :

- A - sur les ponts,
- B - dans les tunnels,
- C - en double file,
- D - à proximité des panneaux de signalisation.

Question n° 3

Durant la phase de conduite accompagnée de l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC), il est autorisé de :

- A - tracter une caravane dont le PTAC est de 500 kg,
- B - conduire un véhicule à boîte de vitesses automatique,
- C - circuler sur autoroute à 130 km/h,
- D - circuler dans un pays européen autre que la France.

Question n° 4

Est titulaire d'un permis de conduire probatoire, tout conducteur qui obtient le permis de conduire :

- A - pour la première fois,
- B - à la suite d'une annulation et après réussite uniquement à l'épreuve théorique générale du permis de conduire,
- C - à la suite d'une annulation et après réussite aux épreuves théorique et pratique du permis de conduire,
- D - de la catégorie A alors qu'il est déjà titulaire de la catégorie B depuis plus de 3 ans.

Question n° 5

- A - Plus une voiture est puissante, moins elle consomme de carburant.
- B - Un moteur mal réglé et des pneus sous-gonflés entraînent une surconsommation de carburant.
- C - Les accélérations et les freinages brusques entraînent une surconsommation de carburant.
- D - En règle générale, pour la même cylindrée, les moteurs diesel consomment moins et produisent moins de CO<sub>2</sub> que les moteurs à essence, mais laissent échapper plus d'oxyde d'azote et des particules fines.

Question n° 6

- A - La sécurité active est l'ensemble des moyens permettant d'éviter l'accident.
- B - La sécurité passive est l'ensemble des moyens destinés à réduire la gravité des accidents.
- C - L'air-bag est un élément de sécurité active.
- D - La résistance de l'habitacle est un élément de sécurité active.

Question n° 7

**En présence du panneau B3 :**

- A - une motocyclette avec side-car peut dépasser une motocyclette sans side-car,
- B - une motocyclette sans side-car peut dépasser une motocyclette avec side-car,
- C - un véhicule de transport de marchandises peut dépasser un cyclomoteur,
- D - un véhicule de transport de marchandises peut dépasser un quadricycle léger à moteur.

Question n° 8

**Un conducteur titulaire d'un permis de conduire probatoire perd 3 points. Il suit un stage spécifique obligatoire pendant cette période probatoire. A l'issue de ce stage, son capital de points est de :**

- A - 6 points,
- B - 7 points,
- C - 12 points.

Question n° 9

**La vitesse est limitée à 110 km/h sur les sections d'autoroute où la limite normale est de 130 km/h :**

- A - pour tous les conducteurs pendant le délai probatoire,
- B - pour les conducteurs qui ont obtenu, suite à une annulation du permis de conduire, un nouveau titre après réussite uniquement à l'épreuve théorique générale,
- C - pour tout élève conducteur en formation initiale,
- D - pour tout élève conducteur durant la période de conduite accompagnée de l'AAC.

Question n° 10

**Durant la période de conduite accompagnée de l'AAC :**

- A - l'accompagnateur de l'élève doit être présent pendant la phase pratique et la phase théorique d'un rendez-vous pédagogique,
- B - la phase théorique d'un rendez-vous pédagogique doit précéder la phase pratique,
- C - un délai maximum de trois semaines doit exister entre les deux phases d'un rendez-vous.

Question n° 11

- A - Les feux réglementant la circulation peuvent être groupés en ensembles de feux tricolores ou bicolores ou unicolores.
- B - Les feux destinés aux piétons sont verts et jaunes.
- C - Sur un ensemble de feux tricolores, un feu jaune clignotant est toujours situé au milieu.

Question n° 12

**Combien de points ont été retirés du permis de conduire des conducteurs, en France, en 2003 ?**

- A - Près de 4,5 millions,
- B - Près de 3,5 millions,
- C - Près de 2,5 millions.

Question n° 13

Toute personne qui conduit un véhicule, sans être titulaire du permis de conduire correspondant à la catégorie du véhicule utilisé, encourt :

- A - une peine d'emprisonnement d'un an maximum,
- B - une amende de 1500 euros maximum,
- C - l'interdiction de conduire certains véhicules, notamment un cyclomoteur ou un quadricycle léger à moteur, pendant une durée de cinq ans au plus,
- D - l'obligation de suivre, à ses frais, un stage de sensibilisation à la sécurité routière.

Question n° 14

La signalisation routière :

- A - donne des informations relatives à l'usage de la route,
- B - permet de guider, orienter, alerter les usagers,
- C - rend plus sûre la circulation sur les routes,
- D - est identique dans tous les pays européens.

Question n° 15

Le conducteur qui refuse de se soumettre aux vérifications destinées à établir la preuve de l'état alcoolique encourt la ou les peines complémentaires suivantes :

- A - l'interdiction de conduire, pendant 5 ans au plus, certains véhicules, y compris ceux pour la conduite desquels le permis de conduire n'est pas exigé,
- B - la suspension du permis de conduire pour 3 ans maximum, celle-ci pouvant être limitée à la conduite en dehors de l'activité professionnelle,
- C - l'obligation de suivre, à ses frais, un stage de sensibilisation à la sécurité routière.

Question n° 16

Tout conducteur débouchant sur une route à partir d'un accès non ouvert à la circulation publique :

- A - doit obligatoirement marquer un arrêt avant de s'engager sur la route,
- B - ne doit s'engager qu'à une vitesse suffisamment réduite pour permettre un arrêt sur place,
- C - doit céder le passage à tout autre véhicule circulant sur la route abordée.

Question n° 17

Chaque salarié d'une école de conduite bénéficie, entre deux périodes journalières de travail, d'un repos minimum de :

- A - 14 heures consécutives,
- B - 12 heures consécutives,
- C - 11 heures consécutives.

Question n° 18

La carte verte vaut preuve d'assurance automobile :

- A - en France,
- B - à l'étranger.
- C - Elle doit être signée par le souscripteur pour être valide.

Question n° 19

**Le programme minimum de la formation initiale des conducteurs des véhicules de la catégorie B :**

- A - comporte tous les objectifs du Programme National de Formation à la conduite,
- B - correspond aux objectifs définis dans les 4 étapes du livret d'apprentissage B,
- C - est décliné en objectifs théoriques et pratiques,
- D - est inexistant pour l'apprentissage à titre non onéreux.

Question n° 20

- A - Une méthode pédagogique est un ensemble de démarches raisonnées suivies pour parvenir à un but.
- B - Le choix d'une méthode pédagogique dépend des objectifs, des élèves et des contraintes.
- C - Les méthodes pédagogiques utilisées par l'enseignant n'ont aucune influence sur les motivations des élèves.
- D - Il faut proscrire l'utilisation de la méthode magistrale en formation d'adultes.

Question n° 21

- A - Le contrat de travail des salariés à temps partiel hebdomadaire doit mentionner la répartition des heures de travail au cours de la semaine.
- B - L'ancienneté des salariés à temps partiel est décomptée comme si ceux-ci avaient travaillé à temps plein.
- C - En cas de licenciement économique, l'employeur peut retenir la durée du travail réduite des salariés à temps partiel comme critère pour fixer l'ordre des licenciements.

Question n° 22

**Tout véhicule de la catégorie B mis récemment en circulation pour la première fois doit être muni :**

- A - à l'avant de deux feux de brouillard émettant une lumière jaune ou blanche,
- B - à l'arrière d'un ou deux feux de brouillard émettant une lumière rouge,
- C - à l'arrière de deux ou trois feux stop émettant une lumière rouge non éblouissante,
- D - à l'arrière d'un ou deux feux de marche arrière émettant une lumière blanche.

Question n° 23

**Le dépistage de l'imprégnation alcoolique est obligatoire en cas de :**

- A - chevauchement d'une ligne continue,
- B - franchissement d'une ligne continue,
- C - circulation sans feux sur une route dépourvue d'éclairage public,
- D - non arrêt à un feu rouge fixe,
- E - stationnement gênant.

Question n° 24

Sur les routes à deux chaussées séparées par un terre-plein central comportant un panneau de vitesse limitée à 90 km/h :

- la vitesse maximale autorisée pour les conducteurs novices est de :

- A - 90 km/h,
- B - 80 km/h.

- la vitesse maximale autorisée par temps de pluie est de :

- C - 90 km/h,
- D - 80 km/h.

Question n° 25

Un conducteur a commis, pendant le délai probatoire de son permis de conduire, une infraction donnant lieu au retrait d'au moins 3 points :

- A - la notification de son retrait de points lui est adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception,
- B - il est dans l'obligation de suivre, dans un délai de trois mois, un stage de sensibilisation aux causes et conséquences des accidents de la route,
- C - il encourt une contravention de 4<sup>ème</sup> classe s'il ne suit pas ce stage dans le délai imparti.

Question n° 26

Les amortisseurs :

- A - ont pour rôle de freiner les oscillations des ressorts du véhicule
- B - maintiennent les pneumatiques en contact avec le sol,
- C - supportent le poids du véhicule,
- D - entraînent une usure irrégulière des pneumatiques s'ils sont en mauvais état.

Question n° 27

L'attestation de sécurité routière (ASR) :

- A - est délivrée par les écoles de conduite,
- B - est délivrée par le réseau des GRETA,
- C - donne l'équivalence aux attestations scolaires de sécurité routière de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveaux.

Question n° 28

Sur les moteurs diesel, les filtres à particule servent à filtrer :

- A - l'entrée d'air dans l'habitacle,
- B - l'entrée d'air dans les tubulures d'admission,
- C - le monoxyde de carbone émis,
- D - les fumées noires émises.

Question n° 29

En formation initiale de la conduite des véhicules de la catégorie B :

- A - les objectifs de chaque étape du livret d'apprentissage doivent être traités obligatoirement dans l'ordre de présentation du livret,
- B - il est possible de traiter un objectif de l'étape n°2 même si l'évaluation de synthèse de l'étape n°1 n'a pas été validée,
- C - les objectifs généraux sont opérationnalisables,
- D - certains objectifs peuvent être traités en salle.

Question n° 30

- A - L'auto-évaluation favorise l'implication de l'élève dans sa formation.
- B - L'auto-évaluation peut être suscitée par l'enseignant dès l'évaluation de départ.
- C - Une évaluation formative permet à l'élève de se situer par rapport aux objectifs de formation.
- D - Seules les évaluations de synthèse sont des évaluations formatives.

Question n° 31

Lors d'une animation de groupe, le formateur doit être capable de :

- A - mettre en place des stratégies de résolution de conflits et d'oppositions,
- B - veiller à susciter et à faciliter les échanges entre les participants,
- C - canaliser les informations et utiliser des élèves relais.
- D - Il ne doit à aucun moment utiliser la méthode magistrale.

Question n° 32

- A - Le retour d'informations (feed-back) est le moyen de s'assurer d'une bonne compréhension.
- B - L'enseignement individuel permet un feed-back abondant et permanent.
- C - La reformulation par l'élève permet d'éviter les fausses compréhensions ou les incompréhensions.
- D - L'enseignement collectif ne permet pas de feed-back.

Question n° 33

- A - Le Brevet de sécurité routière (BSR) se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique.
- B - Les enseignants titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, quelle que soit la catégorie, peuvent assurer la partie pratique du BSR « option cyclomoteur ».
- C - Seuls les enseignants titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité peuvent assurer la partie pratique du BSR « option quadricycle léger à moteur ».

Question n° 34

Une personne est condamnée pour homicide involontaire et conduite sous l'empire d'un état alcoolique. Son assurance responsabilité civile automobile :

- A - indemnise les dommages causés aux tiers,
- B - indemnise les dommages subis par son propre véhicule,
- C - peut résilier le contrat avant échéance.

Question n° 35

La profondeur des rainures principales de la bande de roulement d'un pneumatique d'un véhicule mis en circulation pour la première fois en 2005 doit être d'au moins :

- pour un véhicule de catégorie B :

- A - 1 mm,
- B - 1,6 mm,

- pour une motocyclette :

- C - 1 mm,
- D - 1,6 mm.

Question n° 36

Dans un moteur à essence :

- de la fumée noire sortant du tuyau d'échappement indique :
  - A - un mélange air-essence trop pauvre en air,
  - B - un carburant non adapté au moteur,
- de la fumée bleue sortant du tuyau d'échappement indique :
  - C - une consommation importante d'huile,
  - D - un joint de culasse défectueux.

Question n° 37

Quelle est la catégorie d'usagers qui a enregistré en 2003 en France le plus grand nombre de blessés après la catégorie des usagers de véhicule de tourisme :

- A - les piétons,
- B - les cyclistes,
- C - les cyclomotoristes,
- D - les motocyclistes,
- E - les usagers de poids lourds.

Question n° 38

Le non respect des distances de sécurité :

- A - peut entraîner une suspension du permis de conduire pour une durée maximale de 3 ans,
- B - donne lieu de plein droit à un retrait de 3 points du permis de conduire,
- C - donne lieu de plein droit à un retrait de 4 points du permis de conduire pour les conducteurs de véhicules de transport en commun.

Question n° 39

Le différentiel :

- A - équipe tous les véhicules terrestres à moteur,
- B - permet aux roues motrices de tourner à des vitesses de rotation différentes,
- C - évite le blocage des roues lors d'un freinage brusque,
- D - se trouve toujours sur l'essieu arrière.

Question n° 40

- A - La ceinture de sécurité est conçue pour résister à des efforts de 2,5 à 3 tonnes.
- B - Sans ceinture de sécurité, les passagers avant et arrière risquent l'éjection.
- C - Sauf dérogation, tout conducteur ou passager d'un véhicule à moteur doit s'attacher dès lors que son siège est équipé d'une ceinture de sécurité.
- D - Le non port de la ceinture de sécurité constitue une contravention de 3<sup>ème</sup> classe.

# B.E.P.E.C.A.S.E.R.

Session du 7 septembre 2005

REPONSES  
QUESTIONS A B C D E

1	○	○			
2	○	○	○		
3	○	○			
4	○	○	○		
5		○	○	○	

A B C D E

6	○	○			
7	○		○		
8	○				
9			○	○	
10	○				

A B C D E

11	○				
12	○				
13	○		○	○	
14	○	○	○		
15	○		○		

A B C D E

16		○	○		
17			○		
18	○	○			
19		○	○		
20	○	○			

REPONSES  
QUESTIONS A B C D E

21	○	○			
22		○	○		
23	○	○	○	○	
24	○		○		
25	○		○		

A B C D E

26	○	○		○	
27		○	○		
28				○	
29		○		○	
30	○	○	○		

A B C D E

31	○	○	○		
32	○	○	○		
33	○		○		
34	○		○		
35		○	○		

A B C D E

36	○		○		
37			○		
38	○	○			
39		○			
40	○	○	○		